


 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur LA FABRIQUE DE L'AVENIR 	FICHE MODULE	Référence : DO107 – Fiche module – V01	
		Edition 03 – du 07/04/2017	
	MODULE PART 66 MODULE 7A : PROCEDURES D'ENTRETIEN	Page 1 sur 2	
		Référence	MAE-1009

Objectif(s) Pédagogique(s) (être capable de)	Préparer le stagiaire à l'examen du Module 7A Catégorie B1 de la PART 66 à travers un cours ciblé de révisions et d'approfondissements des connaissances.
Pré-requis (& niveau si nécessaire)	<ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire d'un titre ou diplôme Aéronautique « reconnu », • Justifier d'expérience dans l'industrie aéronautique Civile et/ou Militaire → Parcours personnalisé défini après Etude et Validation du Dossier de Candidature Part 147
Points clés du module	<p><u>Théorie</u></p> <p>Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014. Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outillages, moyens de contrôle, mesures de sécurité, manutention aéronefs, • Procédures de Maintenance, Documentations techniques, • Inspection, techniques de démontage, dépannages, • Eléments de guidage et de transmission mécanique, • Réparation cellule, câblage aéro, • Etc... <hr/> <p><u>Pratique</u> : SANS OBJET</p> <hr/> <p><u>Méthode pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Cours présentiel – Face à face pédagogique – Exercices d'application pour contrôler progression des stagiaires avant examen <p><u>Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Basées sur livrets de cours homologués par l'Aviation Civile (informatique, papier, internet), – Bibliothèque technique CFAI <p><u>Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – En fin de Module sous support informatique et rédaction sur copies papier – Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147) – Questionnaire à Choix Multiple : 80 Questions – 100 Minutes – Questions à Développement : 2 Question – 2x20 minutes <p><u>Formalisation à l'issue de la formation (diplôme, certificat, attestation...)</u> : Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM $\geq 75\%$ et résultats aux QD $\geq 75\%$</p>
Durée du module	Nombres minimum & maximum de stagiaires

 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur LA FABRIQUE DE L'AVENIR 	FICHE MODULE	Référence : DO107 – Fiche module – V01	
		Edition 03 – du 07/04/2017	
	MODULE PART 66 MODULE 7A : PROCEDURES D'ENTRETIEN	Page 2 sur 2	
		Référence	MAE-1009

70 heures (10 jours)	Effectif groupe : 4 (minimum) à 12 stagiaires
-----------------------------	--